

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
Sauer Pechelbronn**

Nombre de membres : 67

Séance du 15 décembre 2008
sous la présidence de M. Jean-Marie HAAS

Votants présents : 64

Tous les délégués, sauf

Titulaires excusés représentés par leurs suppléants : M Etienne MARTIN, M. Thierry FUCHS, M. Dominique SCHNEIDER, M. Gilbert LIEHN, Mme Nicole KIEFFER, M. Charles SUSS

Qui étaient représentés respectivement par : M Bernard WALTER, M Dany WALTER, Mme Catherine KERN, Mme Béatrice KUHN, M. Arnaud PABST, Mme Marie-Claude FILSER.

Titulaires non représentés : M. Gérard WALTER, M. Alphonse ATZENHOFFER, M. Jacky KELLER.

DEL. N° 150/2008conseil

OBJET : Assainissement : dissolution du budget annexe assainissement et PV de mise à disposition.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Vu la délibération n° 077/2007 du conseil communautaire du 9 juillet 2007 « assainissement : transfert complet de compétences au SDEA »,

Vu la liste des biens mis à disposition du SDEA dans le cadre du transfert de compétence de la compétence assainissement au SDEA,

Vu l'avis du bureau du 1er décembre 2008,

Entendu l'exposé de M. HAAS, président, et de Mme WEISS, vice président,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- de dissoudre le budget annexe assainissement,**
- d'autoriser le président à signer le procès verbal de mise à disposition au SDEA des biens inscrits dans l'inventaire liées à la compétence assainissement.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 23 décembre 2008

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,

Jean-Marie HAAS

